

SANTÉ

Les parlementaires PS approuvent certains points du texte, mais ils dénoncent le manque de moyens des hôpitaux et jugent insuffisantes les mesures de lutte contre les déserts médicaux, rejoints sur ce point par des députés de la majorité.

Loi Bachelot : pas d'opposition systématique des députés socialistes

Les députés socialistes ont entamé une partie délicate hier, lors de la première séance d'examen du projet de loi hôpital, patients, santé et territoires. Certes, il n'est pas question de se lancer dans une guérilla parlementaire, comme pour la réforme de l'audiovisuel ou le travail le dimanche. « Une réforme du système de santé est absolument nécessaire, nous ne le contestons pas », explique Marisol Touraine. Pour « réduire les inégalités face à la maladie, qu'elles soient territoriales ou sociales », le

groupe socialiste est ainsi favorable à la mise en place d'agences régionales de santé.

Le PS peut aussi difficilement aller à l'encontre de certaines mesures spécifiques à l'hôpital (création des communautés hospitalières de territoire, notamment), défendues par l'ancien ministre de la Santé Claude Evin, actuel président de la Fédération hospitalière de France. « Les dispositions de la loi sont de nature à répondre au souci de promouvoir une organisation plus efficiente de

l'hôpital public », a rappelé, hier, la FHF. « Il y a des mesures qui font consensus sur tous les bancs », s'est félicitée Roselyne Bachelot.

Objectifs financiers

Cela n'empêche pas la gauche de critiquer un projet de loi portant « une réforme technocratique » dont les objectifs sont « purement financiers », argumente Marisol Touraine, pour qui l'hôpital manque de moyens. Le PS dénonce surtout « un vide inquiétant » sur la répartition des méde-

cins sur le territoire. La gauche défendra ainsi des amendements limitant l'installation des médecins dans les régions où il sont déjà nombreux. Sur cette question, les attaques viendront aussi de la majorité. « C'est "le" sujet, juge le député UMP Marc Le Fur. Il faut tarir l'installation des médecins là où la démographie est suffisante ou excessive et l'encourager ailleurs. »

L'élu des Côtes-d'Armor, qui s'est distingué en menant le combat contre la généralisation du

travail le dimanche, présente un amendement cosigné notamment par Yves Bur et Philippe Vitel. Dans les zones bien pourvues en médecins, « l'entrée de nouveaux praticiens » ne serait possible que pour remplacer un départ. « Si on rate l'occasion de cette réforme, ce qui va arriver, c'est une médecine de dispensaires », affirme Marc Le Fur.

VINCENT COLLEN

Retrouvez le projet de loi sur www.lesechos.fr/documents